

## **Oxurion annonce une nouvelle stratégie de réduction des risques et de diversification**

**Louvain, BELGIQUE, 22 janvier 2024 9 :00 PM CET** - Oxurion NV (Euronext Bruxelles : OXUR), société biopharmaceutique dont le siège se trouve à Louvain, a annoncé aujourd'hui sa nouvelle stratégie commerciale visant à diversifier davantage ses activités en envisageant activement des opportunités de fusions et acquisitions (M&A), en particulier dans le secteur de la santé.

**Pascal Ghoson, CEO d'Oxurion, déclare:** *"Oxurion présente aujourd'hui sa nouvelle stratégie commerciale, qui vise à diversifier davantage les activités en cours et à réduire les risques. Nous poursuivrons nos activités avec 10 salariés à partir de mars 2024 et rechercherons des opportunités M&A, en mettant l'accent sur les entreprises du secteur de la santé afin de tirer parti de l'expertise de l'équipe. Cette approche n'est pas seulement une question de croissance ; il s'agit de renforcer notre présence sur le marché à l'aide d'un business plan solide."*

### **Amélioration de la stratégie de financement**

Atlas est actuellement le principal partenaire financier d'Oxurion, ayant investi dans la société par le biais d'obligations convertibles. "À l'avenir, nous avons l'intention d'utiliser des fonds propres et des financements obligataires pour atteindre nos objectifs M&A. Nous envisageons des transactions M&A dans le domaine de la santé, où nous pouvons apporter le plus de valeur ajoutée avec l'équipe actuelle. Nos activités M&A se concentreront donc principalement sur la santé en France et au Benelux. Nous sommes intéressés par des entreprises matures, génératrices de revenus, à faible risque et à fort potentiel," ajoute Pascal Ghoson.

### **Engagement pour la cotation sur Euronext et l'engagement des actionnaires**

La société est déterminée à maintenir sa cotation sur Euronext. "Nous n'avons pas l'intention de nous retirer de la cote d'Euronext. L'évolution de notre stratégie devrait susciter l'intérêt des investisseurs. Nous invitons nos actionnaires actuels et nouveaux à prendre part à cette nouvelle histoire passionnante et nous recherchons des investisseurs à long terme. Notre principal objectif est d'identifier des opportunités d'investissement, soit au cas par cas, soit en combinant des cibles plus petites afin de créer des synergies et une valeur ajoutée pour nos actionnaires. Les valorisations ont baissé par rapport à ce qu'elles étaient il y a quelques années, ce qui nous offre davantage d'opportunités d'acquisition."

**À propos d'Oxurion**

Oxurion (Euronext Bruxelles : OXUR) est engagée dans le développement de thérapies ophtalmiques standard de nouvelle génération pour le traitement des maladies de la rétine. Le siège social d'Oxurion se trouve à Louvain, en Belgique. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante [www.oxurion.com](http://www.oxurion.com).

***Informations importantes sur les déclarations prévisionnelles***

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué de presse peuvent être considérées comme des "prévisions". Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes actuelles et sont donc affectées par divers risques et incertitudes. L'entreprise ne peut donc pas garantir que ces déclarations prospectives se concrétiseront et ne s'engage pas à les mettre à jour ou à les réviser, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Des informations supplémentaires sur les risques et incertitudes affectant l'entreprise et sur d'autres facteurs susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et les déclarations prévisionnelles sont incluses dans le rapport annuel de l'entreprise. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre ou une invitation à vendre ou à acheter des titres ou des actifs d'Oxurion dans une quelconque juridiction. Aucune valeur mobilière d'Oxurion ne peut être offerte ou vendue aux États-Unis sans enregistrement en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières (U.S. Securities Act). Loi sur les valeurs mobilières de 1933, telle que modifiée, ou en vertu d'une dérogation à cette loi, et conformément à toutes les lois applicables en matière de valeurs mobilières de l'État américain.

**Pour plus d'informations, veuillez contacter****Oxurion NV**

Pascal Ghoson, Directeur général

[pascal.ghoson@oxurion.com](mailto:pascal.ghoson@oxurion.com)